



DEPARTEMENT DE L'ORNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'AIGLE

PROJET DE CREATION D'UNE VOIE VERTE

**DOSSIER DE DEMANDE DE DECLARATION D'UTILITE
PUBLIQUE**

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE

NOTICE EXPLICATIVE

I) Présentation

La Communauté de Communes du Pays de l'Aigle, compétente pour mener tout projet de développement économique et touristique à l'échelle de l'intercommunalité, a souhaité engager un projet d'aménagement d'une voie verte autour de la Risle afin de créer une nouvelle offre et soutenir le développement de l'économie touristique, tout en contribuant activement au développement des mobilités douces et à la mise en valeur du patrimoine naturel du site.

Ce projet répond à trois grands objectifs :

- Le développement touristique et la mise en valeur du patrimoine bâti historique
- Le développement durable et la mobilité vers l'emploi
- Le renforcement du lien social

Cette voie verte est prévue pour longer la Risle et relier l'étang La Croix Lamirault à la commune de Saint Sulpice sur Risle en passant par la commune de L'Aigle, ce sur un itinéraire total de 7,6 km.

Le projet s'intègre dans le schéma directeur vélo départemental. La situation de l'Aigle en limite départementale présente l'intérêt principal d'assurer les continuités cyclables interdépartementales notamment vers le département de l'Eure (liaison vers « La Seine à Vélo », liaison directe sur « Les boucles de la Seine Normande », mais aussi le Calvados).

La Communauté de Communes n'a aujourd'hui qu'une maîtrise foncière partielle des emprises nécessaires au projet et un certain nombre d'accords obtenus avec des propriétaires restent toujours à finaliser.

Cette nécessité d'une maîtrise foncière complète indispensable à la réalisation du projet est le motif du recours à la procédure de déclaration d'utilité publique objet du présent dossier.

Suite à ces procédures La Communauté de Communes du Pays de l'Aigle a décidé de lancer une enquête parcellaire sur une partie des biens compris dans le périmètre de DUP, ce afin de permettre le cas échéant leur acquisition par la voie de l'expropriation.

II) But de l'enquête parcellaire.

L'enquête parcellaire, enquête publique régie notamment par les articles R. 131-1 et suivants du code de l'expropriation, est une mesure d'instruction ayant pour but essentiel de déterminer avec précision les propriétaires des biens à acquérir ainsi que leur consistance exacte.

Elle s'adresse plus particulièrement aux propriétaires et leur permet éventuellement de signaler les inexactitudes que pourrait comporter le plan ou l'état parcellaire en ce qui concerne tant les désignations cadastrales des parcelles que l'identité des propriétaires.

L'enquête parcellaire permet également la recherche de l'identité exacte et complète des propriétaires, et autres titulaires de droit réels (locataires notamment).

Ainsi seront réunis dans les moindres délais, conformément aux prescriptions réglementaires et légales, tous les renseignements permettant un règlement rapide des indemnités dues aux propriétaires et autres ayants droit, qu'un accord amiable intervienne, ou que lesdites indemnités soient fixées judiciairement.

III) Situation des immeubles à acquérir

Les immeubles à acquérir sont ceux-ci-après mentionnés :

COMMUNE DE L'AIGLE :

BI n° 135 lieudit les Haies d'une superficie de 18 680 m ² emprise	1 550 m ²
BI n° 106 lieudit Moulin des Hayes d'une superficie de 26 780 m ² emprise	4 870 m ²
BI n° 103 lieudit Moulin des Hayes d'une superficie de 10 800 m ² emprise	1 750 m ²
AP n° 3 lieudit les Fontaines d'une superficie de 43 425 m ² emprise	5 275 m ²
AP n° 4 lieudit les Fontaines d'une superficie de 6 266 m ² emprise	810 m ²
AP n° 5 lieudit les Fontaines d'une superficie de 4 170 m ² emprise	555 m ²
AP n° 8 lieudit les Fontaines d'une superficie de 433 m ² emprise	120 m ²
AP n° 9 lieudit les Fontaines d'une superficie de 734 m ² emprise	210 m ²
AP n° 278 lieudit les Fontaines d'une superficie de 1 415 m ² emprise	190 m ²
AP n° 277 lieudit les Fontaines d'une superficie de 371 m ² emprise	345 m ²
AH n° 260 lieudit le Gru d'une superficie de 4 623 m ² emprise	10 m ²
AH n° 82 lieudit le Gru d'une superficie de 1 443 m ² emprise	510 m ²
AH n° 40 lieudit le Gru d'une superficie de 1 245 m ² emprise	430 m ²
AH n° 41 lieudit le Gru d'une superficie de 11 595 m ² emprise	2 795 m ²
AH n° 39 lieudit le Gru d'une superficie de 3 215 m ² emprise	1 390 m ²
AH n° 263 lieudit le Gru d'une superficie de 31 043 m ² emprise	830 m ²
AH n° 36 Avenue Comtesse de Ségur d'une superficie de 1 078 m ² emprise	390 m ²
AH n° 35 Avenue Comtesse de Ségur d'une superficie de 1 203 m ² emprise	455 m ²
AH n° 34 Avenue Comtesse de Ségur d'une superficie de 773 m ² emprise	235 m ²
AH n° 118 – 4 rue des Tourterelles d'une superficie de 1 725 m ² emprise	350 m ²
AH n° 119 – avenue Comtesse de Ségur superficie de 3 890 m ² emprise	720 m ²
AH n° 107 – avenue Comtesse de Ségur d'une superficie de 894 m ² emprise	95 m ²
AH n° 32 avenue Comtesse de Ségur d'une superficie de 4 520 m ² emprise	605 m ²
AI n° 207 – place de Verdun d'une superficie de 2 050 m ² emprise	495 m ²
AL n° 140, lieudit le Pré de la Blanchisserie d'une superficie de 9 915 m ² emprise	1 280 m ²
AL 228 lieudit chemin du Dépotoir d'une superficie de 2 500 m ² emprise	575 m ²
AL 245 lieudit chemin du Dépotoir d'une superficie de 22 681 m ² emprise	3 685 m ²
AL 225 lieudit chemin du Dépotoir d'une superficie de 14 345 m ² emprise	630 m ²

ZI n° 14 lieudit La Fonte d'une superficie de 7 065 m ² emprise	820 m ²
ZI n° 13 lieudit La Fonte d'une superficie de 6 760 m ² emprise m ²	370
ZI n° 17 lieudit La Fonte d'une superficie de 73 325 m ² emprise m ²	680
Commune de SAINT SULPICE SUR RISLE	
ZR n° 57 lieudit La Fonte d'une superficie de 28 597 m ² emprise m ²	2 924
ZR n° 59 lieudit La Fonte d'une superficie de 19 540 m ² emprise m ²	2 943
ZR n° 60 lieudit La Fonte d'une superficie de 4 480 m ² emprise m ²	333
ZR n° 61 lieudit La Fonte d'une superficie de 8 115 m ² emprise m ²	836
ZR n° 56 lieudit La Fonte d'une superficie de 3 881 m ² emprise m ²	54
ZR n° 62 lieudit La Fonte d'une superficie de 4 830 m ² emprise m ²	1 096
ZR n° 45 rue de la Fonte d'une superficie de 24 254 m ² emprise m ²	807
ZR n° 64 lieudit Frevent d'une superficie de 16 535 m ² emprise m ²	1 772
ZR n° 40 lieudit Le Moulin à Tan d'une superficie de 24 145 m ² emprise m ²	3 772
ZR n° 150 lieudit Les Près d'une superficie de 274 m ² emprise m ²	271
ZR n° 151 lieudit Les Près d'une superficie de 435 m ² emprise m ²	435
AD n° 332 lieudit Les haies d'une superficie de 89 m ² emprise m ²	89

Le présent dossier comprend :

- 1) notice explicative
- 2) plans parcellaires et de division
- 3) tableau d'état parcellaire